

Compte-rendu de la rencontre avec les riverains
Avenue de Bouissouse – Rue Georges Brassens
Samedi 24 Septembre 2016-09-28

Etaient présents : 12 riverains et 3 personnes d'Energie Nouvelles

La rencontre a eu lieu entre 10h30 et 12h.

EXPOSE DES CONTRAINTES

Les riverains ont exprimés certaines contraintes qu'ils souhaiteraient voir respecter lors du futur aménagement :

❖ **Avenue de Bouissouse :**

- Conserver le droit au stationnement sur le mail (environ 16 voitures de riverains)
- Ne pas bitumer le mail, conserver une terre tassée (cf haut de la rue de Bouissouse), même pour les places de parking
- Replanter des arbres feuillus, d'espèces variées
- Avoir une voie piétonne à l'ombre aménagée sur le mail (passage du pédibus tous les matins)
- Une piste cyclable matérialisée, pas le long des maisons (risque de fauchage des piétons par les vélos à la sortie des habitations)

❖ **Rue Georges Brassens :**

- Conserver les places de stationnement le long du mail à gauche de la circulation.
- Pouvoir mieux tourner entre la rue venant du parking J.Brel et la rue G.Brassens
- Mieux signaler les différents passages piétons : repeindre, zébra plus conséquents
- Piste cyclable matérialisée : Autoriser les vélos à prendre cette rue à contre-sens.

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS

Les N° se rapportent au plan général des rues

- Espèces d'arbres proposées : savonnier, mélia, micocoulier, oliviers, érables de Montpellier, tilleul
- Fruitiers possibles : amandiers, arbousiers
- Planter les arbres en quinconce, et non rectiligne : gros arbres en bordure de chaussée et plus petits diamètres coté maisons.

❖ Rue G.Brassens:

- N°1 : Couper 40-50 cm d'angle du trottoir entre la rue venant du parking J.Brel et la rue G.Brassens
- N°2 : Peindre toute la zone en zébra pour les piétons
- N°3 : prolonger le mail sur une largeur de 5m sur le coté gauche jusqu'à l'intersection et réduire le trottoir coté droit.
- N°4 : Matérialiser une piste cyclable à contre sens, peinte en vert sur la chaussée (à gauche de la chaussée, coté mail), ou sur le mail. Ne pas délimiter par des plots en plastiques comme dans la rue du Plot Midi.
- Prévoir des places de parking le long du mail, en alternance avec des arbres (comme sur le haut de la rue de Bouissouse - cf schéma n°2).

❖ Avenue de Bouissouse (bas de la rue): (cf schéma n°3)

- Agrandir le mail à 6,5 m et réduire la chaussée à 5,4m
- Prévoir les places de parking sur le mail en épi, coté chaussée et non jusqu'aux maisons
- Aménager une voie piétonne le long des maisons. Avantages pour sécurisation des piétons, l'accès des postiers, marche à l'ombre.
- Prévoir des différences de hauteur afin de délimiter les différentes zones piétonnes, parking, chaussée : comme sur le haut de l'avenue de Bouissouse - cf schéma 4.
- N°5 : Matérialiser une piste cyclable, peinte en vert (à gauche de la chaussée en montant, coté trottoir). Ne pas délimiter par des plots en plastiques comme dans la rue du Plot Midi.
- N°6 : Réaménager ce grand espace circulaire en places de parking, jeux pour enfants,...
- N°7 Réaménager la placette avec des bancs face à face pour pouvoir se parler et sous les arbres pour être à l'ombre. Aménager un terrain de boules.

❖ Avenue de Bouissouse (haut de la rue):

- N°8 : Aplanir et tasser le petit chemin sous les chênes pour y faire passer la piste cyclable. Surtout ne pas bitumer ce chemin !
- N°9 : Remplir les jardinières avec des plantes comestibles. Améliorer le drainage de ses bacs car actuellement, zone de rétention d'eau et production de larves de moustiques.
- Enlever les bancs en bétons sur le haut de la rue de Bouissouse pour le passage d'une piste cyclable sur le mail
- N°10 : rendre moins raide la pente du petit chemin de jonction avec la rue du Plot Midi.

SCHEMAS

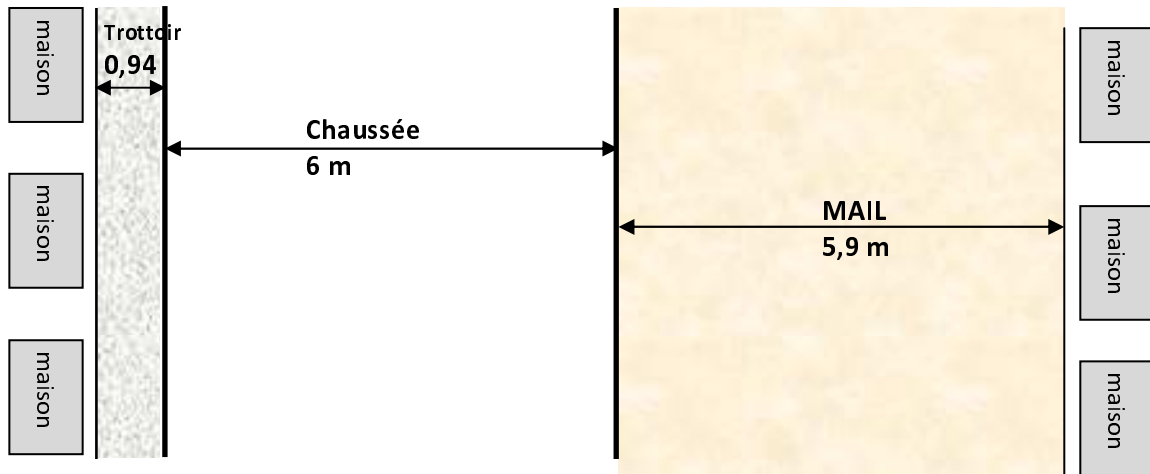


Schéma 1 : mesures avenue Bouissouse BAS DE LA RUE

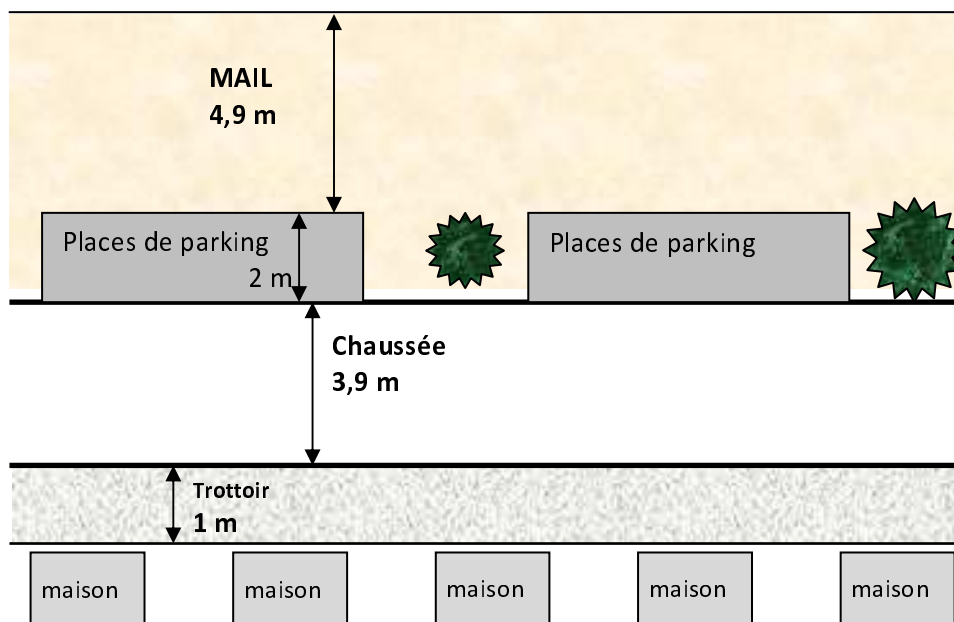


Schéma 2 : mesures avenue Bouissouse HAUT DE LA RUE



Schéma 3 : hauteurs des différents espaces

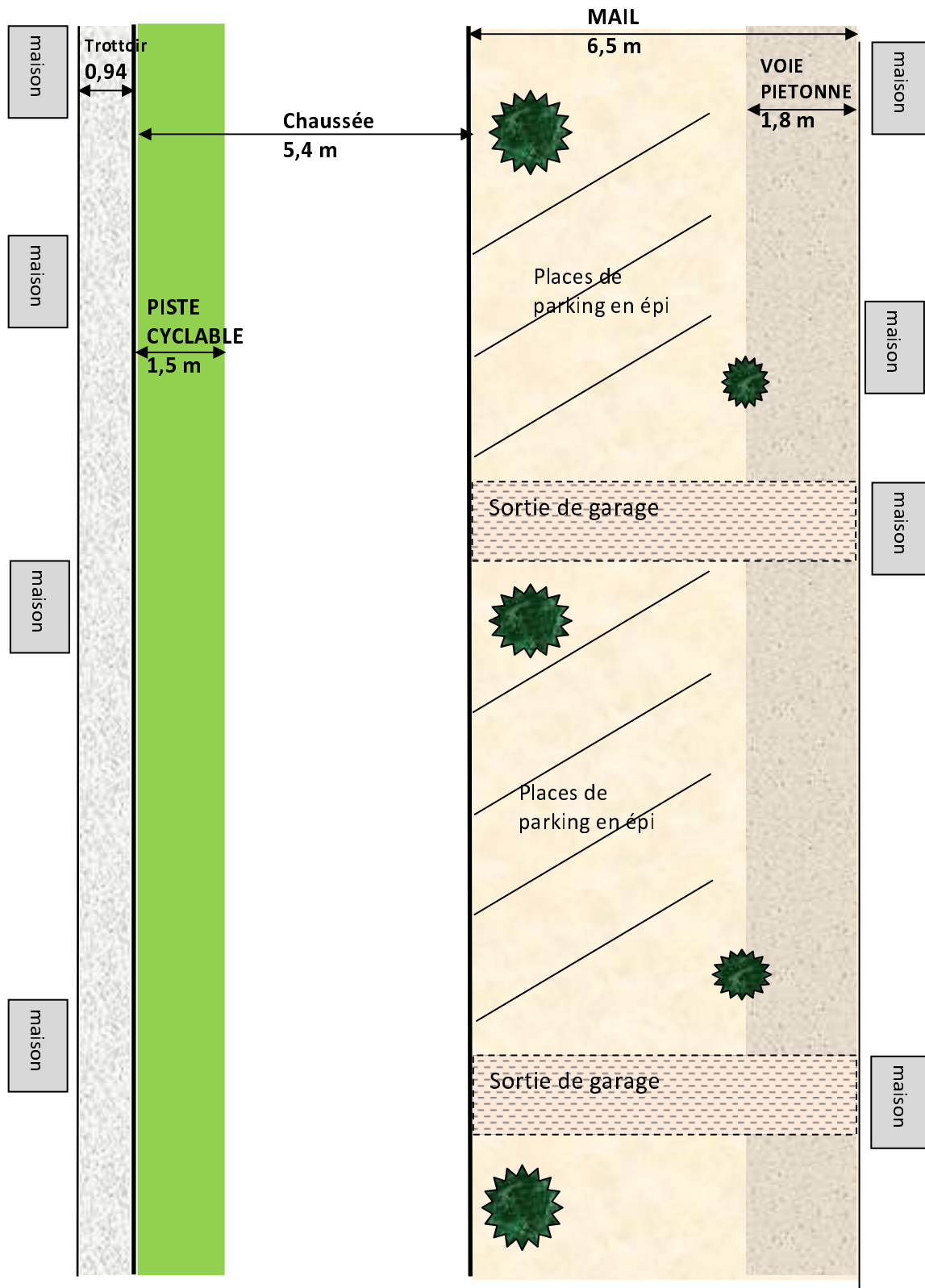
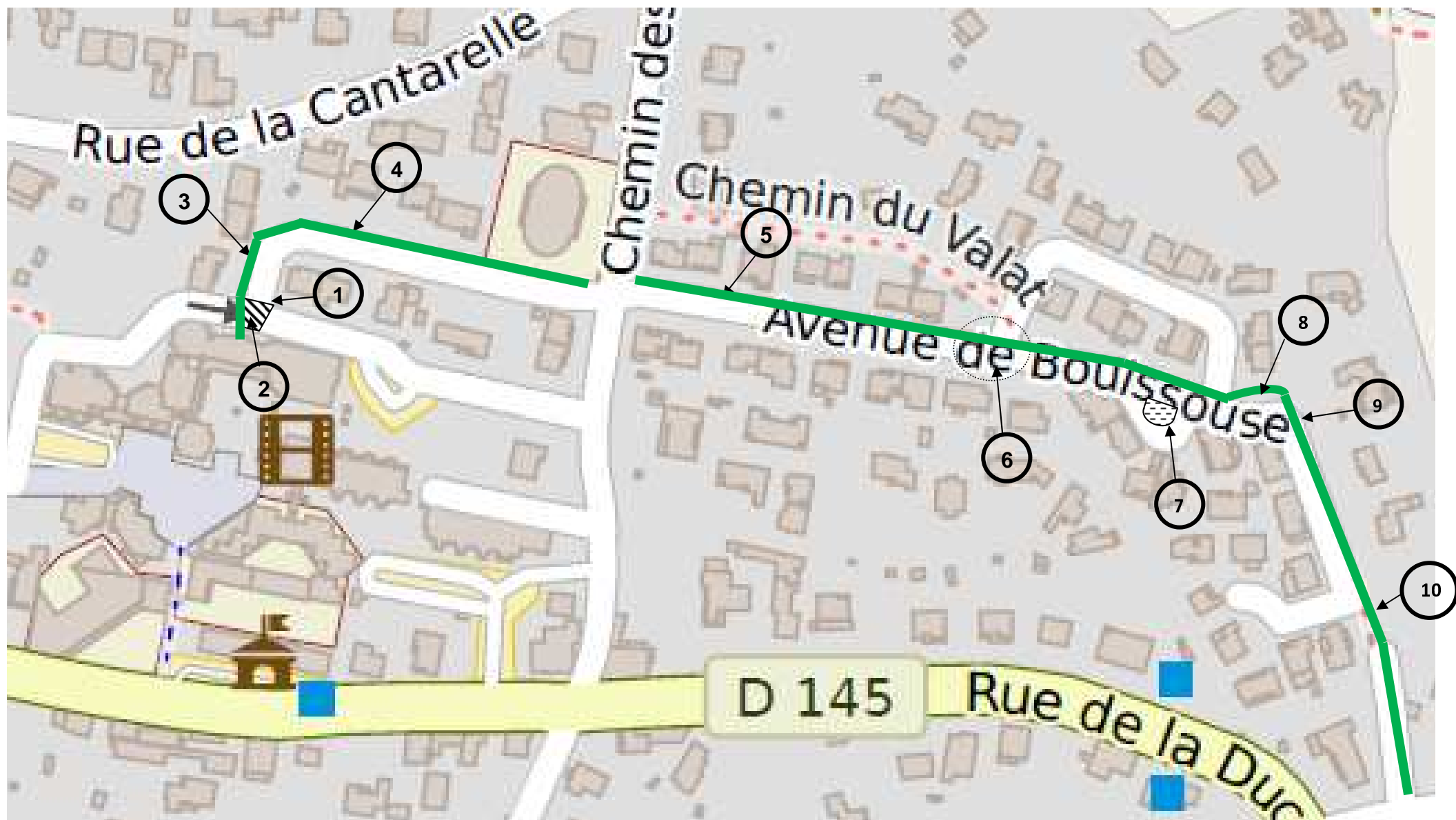


Schéma 4 : aménagements avenue Bouissouse

PLAN AVEC LOCALISATION DES POINTS D'AMÉNAGEMENTS PROPOSÉS :



 Piste cyclable

PLAN GENERAL DES RUES G.Brassens – Av de Bouissouse